

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 18 septembre 2020

I Fonctionnement du Comité Social et Économique

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la séance plénière du Comité Social et Économique du 19 mai 2020
- 2) Date de la prochaine réunion de la Commission Formation Professionnelle
- 3) Date de la présentation des projets de Budgets et Plans de Développement 2021 de la CEPAL
- 4) Approbation du compte-rendu de la réunion exceptionnelle restreinte du 27 mars 2020
- 5) Évolution de la DADS pour 2021
- 6) Équipement de salles pour l'audioconférence et la visioconférence

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, ruptures conventionnelles, tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Bilan de la sous-traitance
- 3) Point sur la tarification de la carte APETIZ chez les commerçants (14 % ?)
- 4) Communication sur les mesures individuelles
- 5) Traitement du samedi 2 janvier 2021 et de la 1^{ère} semaine de 2021 en matière de congés
- 6) Corrections des erreurs notées dans les BSI

III Économie

- 1) Tendances et autres informations économiques : - compte-rendu d'activité du 2^{ème} trimestre 2020
- arrêté des comptes au 30 juin 2020
- 2) Présentation de UTOPIES
- 3) Point sur les fermetures estivales d'agences
- 4) Part variable : application de la règle des 5 %
- 5) Point sur les congés d'été et sur les auxiliaires d'été
- 6) Passage de tous les types de crédits sur My Crédit Immo et reprise des dossiers en cours
- 7) Projet d'organisation du réseau de distribution 2021

IV Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion plénière de la CSSCT du 12 juin 2020
- 2) Mise à jour du DUER
- 3) Conditions de travail sur le Secteur de la Creuse
- 4) Avis sur plans : Le Puy le Breuil
- 5) Règles d'occupation et de circulation dans les espaces

V Questions de proximité

- 1) Dans le cadre du RGPD, l'utilisation de la photo d'un(e) salarié(e) peut être validée pour l'annuaire interne, Outlook, Lync, Yammer et Horizon RH. Comment faire pour n'autoriser la diffusion de cette photo que sur un seul de ces outils ?
- 2) Dans le cadre de la nouvelle organisation commerciale, il est prévu que tous les membres de l'équipe, y compris la hiérarchie, occupent le poste d'accueil. Cette consigne de la Direction n'est pas appliquée partout et cela nuit à la cohésion de l'équipe. Il y a donc iniquité entre les salariés. Que souhaite faire la Direction pour rectifier ces situations ?
- 3) Est-il normal d'avoir repris un nombre de rendez-vous équivalent à la situation avant confinement, vu les contraintes liées au COVID-19 (port du masque et différents nettoyages à assurer) ?